

AVIS PRESSE

Réunion du conseil municipal du 29 avril 2011

Le conseil municipal a décidé, à l'unanimité, de ne pas augmenter le taux des 4 taxes. Elles sont donc, pour 2011 de 15,99% pour la taxe d'habitation, de 13,25% pour la taxe foncière, de 46,92% pour la taxe foncière sur le non bâti et de 14,60% pour la cotisation foncière des entreprises.

Le budget 2011 "Commune" a été voté et s'équilibre à 975.080€ en fonctionnement et à 1.853.967€ en Investissement.

Aval du conseil pour la vente de la parcelle B16 à un riverain des Noues.

Accord unanime pour proposition d'achat d'une partie de la parcelle AE456 et AE 457 afin de sécuriser le carrefour de Béchereau.

Le conseil municipal prévoit la modification du règlement des cimetières et un aménagement de l'espace cinéraire au cimetière, rue de Beausoleil avec pose de cavurnes.

*Exireuil le 2 mai 2011
le maire,
Jérôme BILLEROT*

Compte rendu de la réunion du conseil municipal du 29 avril 2011

L'an deux mil onze, le vingt neuf avril à vingt heures trente, le conseil municipal de la commune d'Exireuil, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie d'Exireuil, sous la présidence de M. BILLEROT Jérôme, maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de présents : 13

Nombre de votants : 13

Date de la convocation : 21 avril 2011

Présents : BILLEROT Jérôme, SIMONNET Christophe, MOTILLON Pascal, GUYON Sophie, SABOURIN Jean-Luc, AUVRAY Laetitia, BERNARD Sylvie, CHAUVET Lucette, DOMINEAU Samuel, FOURNIER Daniel, LUTTIAU François, RUSSEIL Stéphane, VIVIER Sylvie.

Excusés : GRIGNON Maryse, SEIGNEURET Jean-Luc.

Secrétaire de séance : AUVRAY Laetitia.

Le procès-verbal de la réunion du 25 mars 2011 est adopté à l'unanimité.

I - Délibérations

2011-04-01 : Vote du taux des 4 taxes

Monsieur le maire rappelle aux membres du conseil le taux des quatre taxes en vigueur.

Il est également précisé les modifications apportées aux taux suite à l'arrêt de la part Départementale et la cotisation foncière des entreprises suite à l'arrêt de la taxe professionnelle.

Il présente diverses simulations d'augmentation de ces taux.

Le conseil, après délibération, décide, à l'unanimité :

- le maintien de ces taux sur l'exercice 2011, soit :

Taxe habitation	15,99%
Taxe foncière sur bâti	13,25%
Taxe foncière sur non bâti	46,92%
Cotisation Foncière des entreprises	14,60%

O23 - Virement à la sect° d'investissement		
O23	Virement à le sect. d'invest.	356 700,00
Total chapitre :		356 700,00 €
O42 - Opérations d'ordre de transf. entre sections		
6811	Dotat° amort. / immo.incorp.	30 625,00
Total chapitre :		30 625,00 €
65 - Autres charges de gestion courante		
6531	Indemnités (élus)	35 000,00
6533	Cotizat° retraite (élus)	1 200,00
65372	Cotizat° allocat° fin mandat	0,00
654	Pertes sur créances irrécouvrab	500,00
6553	Service incendie	9 512,00
65541	Contribution au SMC	620,00
65542	Contribution au SITS	11 000,00
657358	Subvention group collectivités	600,00
657360	Subv. fonction. CCAS	1 500,00
657361	Subv. fonction. Caisse écoles	12 300,00
6574	Subv. fonction. / associat°	6 000,00
Total chapitre :		78 232,00 €
66 - Charges financières		
66111	Intérêts de la dette	4 000,00
Total chapitre :		4 000,00 €
67 - Charges exceptionnelles		
6711	Intérêts moratoires	250,00
6718	Autres charges excep. sur op.	10,00
673	Autres charges excep. sur op.	200,00
Total chapitre :		460,00 €
TOTAL DÉPENSES		975 080,61 €
TOTAL RECETTES		975 080,61 €

INVESTISSEMENT			
Dépenses		Recettes	
Op. 15 - Groupe scolaire		OFI - Opérations financières	
211	Terrains nus	2 262,00	
2184	Mobilier	20 857,00	
2313	Construction	756 881,00	
	Construction (report)	128 669,00	
Total opération 15 :		908 669,00 €	
Op. 26 - Aménagement de sécurité du Bourg		OO1 - Solde exc. de la section investissement	
2315	Installat° techniques & voirie	88 500,00	
	Installat° tech. & voirie (report)	604 119,00	
Total opération 26 :		692 619,00 €	
Op. 27 - Construction d'un atelier		O10 - Dotations et Fonds divers	
2313	Construction (report)	1 167,00	
Total opération 27 :		1 167,00 €	
Op. 28 - Chemin piétonnier et piste cyclable		O16 - Emprunt	
2112	Terrains de voirie		
2315	Installation tech. (report)	20 245,00	
Total opération 28 :		20 245,00 €	
Op. 29 - Aménagement Impasse du coteau		O21 - Virement de la section de Fonctionnement	
1346	Reversement PVR aux Syndic	3 185,00	
20418	Réseau électricité	-2 577,00	
	Réseau électricité (report)	2 577,00	
2042	Réseau Téléc om	1 244,00	
2315	Installation tech.	5 533,00	
Total opération 29 :		9 962,00 €	
		O24 - Produits des cessions	
		O24	Produit de cession
		Total chapitre 024 :	
		500,00 €	
		O40 - Opérations d'ordre de transfert entre sect°	
		280417	Amortissement Subv. SIEDS
		3 877,00	
		280417	Amortissement Télécom
		575,00	
		281568	Amort. matériel incendie
		570,43	
		281571	Matériel roulant
		9 568,00	

		281578	Autre matériel & outil.voirie	2 868,68
Op. 30 - Défense incendie		28158	Amort. autres instal.& mat.	600,37
2315	Installations techniques	22 000,00	28183	Autres immo. mat bureau
Total opération 30 :		22 000,00 €	28184	Autres immo. corp. mobilier
			28188	Autres immo. corp. autres
Op. 31 - Révision Plan Local Urbanisme				Total chapitre 040 :
232	Etude	20 000,00		
Total opération 31 :		20 000,00 €	Total opération OFI :	
				1 696 784,00 €
OFI - Opérations financières		ONA - Opérations non affectées		
O20	Dépenses imprévues	29 743,00	1323	Conseil G / Fds de concours
Total chapitre 020 :		29 743,00 €	1323	Conseil G / Action de sécurité
O16	Emprunts et dettes assimilées		1325	Subv Sieds Eclairage pub
1641	Emprunts en unités monét.	20 507,00	1341	DGE Bourg
Total chapitre 016 :		20 507,00 €	1346	PVR particuliers
O40	Transfert entre sections		Total opération ONA :	
23130	Construction Op. Ordre (régie)	10 000,00	157 183,00 €	
23150	Installation tech. Op. Ordre (r)	25 000,00		
Total chapitre 040 :		35 000,00 €		
Total opération OFI :		85 250,00 €		
ONA - Opérations non individualisées				
O20	Immobilisations incorporelles			
2031	Etude accessibilité			
205	Concessions et droits	500,00		
	Concessions et droits (report)	241,00		
Total chapitre 020 :		741,00 €		
O21	Immobilisation corporelles			
2111	Terrains nus (report)	-1 068,00		
	Terrains nus (report)	1 068,00		
2112	Terrains de voirie	3 000,00		
21318	Autres bâtiments publics	1 500,00		
21534	Installation réseaux élec.	8 700,00		
21578	Autres mat. & outil. Voirie	568,00		
	Autres mat. & outil. Voirie (rep)	766,00		
2183	Matériel de bureau et informa	1 700,00		
2188	Autres	3 000,00		
Total chapitre 021 :		19 234,00 €		
23	Immobilisations en cours			
2313	Construction	3 000,00		
	Construction (report)	17 318,00		
2315	Installat°, mat. et outil.	10 000,00		
2315	Installat°, mat. et outil. (report)	43 762,00		
Total chapitre 23 :		74 080,00 €		
Total opération ONA :		94 055,00 €		
TOTAL DÉPENSES		1 853 967,00	TOTAL RECETTES	
			1 853 967,00 €	

En complément du budget voté, Sophie GUYON rappelle aux membres du conseil que la somme de 6000€ inscrite sur le budget "Commune" en section de fonctionnement dépenses – compte 6574, doit être répartie par décision du conseil entre diverses associations, pour les aider dans leur fonctionnement.

Sur proposition de Monsieur le Maire, le conseil municipal décide, à l'unanimité :

- que cette somme sera répartie par délibération, entre diverses associations, après étude des demandes, au cours d'une prochaine réunion de conseil.

2011-04-03 : Les Noues – Cession de la parcelle B16

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal la délibération du 30 octobre 2009 concernant le don de terrains (parcelles B 23 et B 93), propriétés des habitants du village des Noues à la commune.

Il fait également état du souhait des habitants, suite à la réunion de concertation du 24 octobre 2009, de vendre la parcelle B 16 à M. JEAN Valère pour un montant de 650€.

Monsieur le Maire relate le problème relatif à l'absence de preuve sur l'origine de ces propriétés et la démarche réalisée auprès des services de la Préfecture.

Au final, le 2 février 2011, la Préfecture des Deux-Sèvres a transféré les trois parcelles (B 16, B 23 et B93) à la Commune.

Monsieur le Maire demande donc au Conseil de l'autoriser à vendre la parcelle B 16 à M. JEAN

Valère, au prix convenu.

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité :

- accepte la transaction avec M. JEAN Valère domicilié 2 chemin de l'Île - Les Noues à Exireuil ;
- confirme le prix de vente à 650€ ;
- rappelle que les frais d'actes sont à charge de l'acquéreur ;
- autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à cette cession.

2011-04-04: Béchereau – Achat d'une bande de terrain le long de la VC n°3

Monsieur le Maire rappelle le projet de sécurisation du carrefour de Béchereau convenu en questions diverses lors de la réunion de conseil du 28 janvier 2011.

Un bornage a donc eu lieu le 30 mars 2011 et le procès-verbal de délimitation fait état de 24 centiares pour la bande sur la partie de la parcelle AE 456 et de 47 ca sur la parcelle AE 457.

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité :

- décide de se porter acquéreur, au nom de la commune de cette bande de terrain d'une surface totale de 71 centiares soit :

24 ca sur une partie de la parcelle AE 456 appartenant à

- Mme BONNIN (née BERNELAS) Véronique domiciliée 118 rue de Béchereau 79400 Exireuil ;

47 ca sur une partie de la parcelle AE 457 appartenant à

- BOUSSEREAU Albert et Mme domiciliés à la maison de retraite La Croix d'Hervault 79800 Pamproux
- BOUSSEREAU Bernard domicilié 41 chemin des Jardins 17120 Semussac
- FOURNIER (née BOUSSEREAU) Paulette domiciliée 74 rue du Grand Douzille 49000 Angers

- fixe l'acquisition au prix convenu de 15€ le m² ;

- confirme la prise en charge des frais d'acte par la commune ;

- autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à cette transaction.

2011-04-05 : Ouverture d'une enquête publique – SCA Plaine de Bouillées NANTEUIL

La Préfecture des Deux-Sèvres, suite à son arrêté prescrivant une enquête publique (d'un mois à compter du 28 mars 2011) sur la demande d'autorisation présentée par le SCA Plaine de Bouillées relative à un projet d'élevage de 285 000 poules pondeuses par extension d'un élevage existant sur la commune de NANTEUIL, demande au conseil municipal de donner un avis sur la demande d'autorisation dès l'ouverture de l'enquête.

Le conseil municipal a déjà délibéré en date du 25 mars 2011. Depuis, un avis de la Préfecture a été reçu en précisant que la délibération ne devait être prise avant l'ouverture de l'enquête soit le 28 mars 2011. Il est donc demandé au conseil municipal de délibérer de nouveau.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à 11 voix "pour" et 2 "abstentions" :

émet un avis défavorable au projet pour les raisons suivantes :

- site sur une zone Natura2000 ;
- projet situé à moins de 50 mètres de l'autoroute donc dangereux en cas d'incendie ;
- construction future à moins de 200 mètres des maisons avec risques de nuisances : odeurs, poussière ;
- perte de valeur foncière et locative pour le bâti et le non bâti sur la commune de Nanteuil

2011-04-06 : Adoption du Plan de Formation 2011-2012

Le Conseil Municipal,

Vu la loi 84-594 du 12 juillet 1984 relative à la formation des agents de la Fonction Publique Territoriale,

Vu l'avis du Comité Technique Paritaire du CDG 79 en date du 24 mars 2011,

Considérant l'obligation faite par la loi d'adopter un plan de formation, préalable nécessaire à l'utilisation du Droit Individuel à la Formation professionnelle des agents (DIF),

Après en avoir délibéré, le conseil, à l'unanimité, décide, à l'unanimité :

l'adoption du plan de formation 2011-2012, annexé à la présente délibération.

2 mai 2011
le maire,
Jérôme BILLEROT

